

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : HABILITATION ÉLECTRIQUE B0H0

Objectif général	Répondre à l'obligation réglementaire de formation des personnels à la sécurité au travail, conformément aux obligations du Code du Travail
Objectifs pédagogiques	Rendre les participants capables de respecter les prescriptions de sécurité définies dans la norme NF C 18-510
Objectifs opérationnels	Être capable d'effectuer des opérations d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservé aux électriciens, ou dans l'environnement de PNST
Contenus	○ Les grandeurs électriques ○ Les effets du courant électrique sur le corps humain ○ Les noms et les limites des différents domaines de tension ○ Les zones d'environnement et donner leurs limites ○ Le principe d'une habilitation, la définition des symboles ○ Les prescriptions associées aux zones de travail ○ Les équipements de protection collective et leur fonction ○ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ○ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ○ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
Durée/Horaires	7 heures soit 1 jour. 8h30/13h30 – 13h15/16h15
Méthodes pédagogiques	Formation théorique et pratique Identification et/ou utilisation des locaux et installations de l'établissement lors de formation sur site
Matériels pédagogiques et techniques	Matériel informatique Plateau technique équipé d'un panneau pédagogique électrique Équipements de protection collective Installations de l'établissement lors de formation sur site Système QUIZZBOX
Méthode de validation	Avoir suivi l'intégralité de la formation Avoir satisfait à l'évaluation théorique QCM et à l'évaluation pratique
Documents remis	Délivrance d'une attestation de formation à la préparation à l'habilitation électrique, qui sera établie par la suite par l'employeur
Public concerné	Les personnes appelées à effectuer des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement de PNST
Prérequis	Aucune connaissance en électricité n'est demandée, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité
Effectif par session	Minimum 04 personnes – Maximum 15 personnes Le maintien de la session ne se fera que si le nombre minimum de participants est atteint. Dans le cas contraire, elle sera déplacée sur une autre période ou annulée.

Équipe pédagogique	
Éric BODET	<u>Formateur & Responsable Pédagogique</u> ○ SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques ○ Titre Professionnel d'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée (TP A2SP)
Denis DULAS Laurent LESCLAUX	<u>Formateur</u> ○ SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques ○ Titre Professionnel d'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée (TP A2SP) ○ Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS) ○ Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ○ Hygiène et Sécurité Alimentaire
<i>Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents, nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires et respectant notre cahier des charges en matière de qualité.</i>	